

## CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS (suite)

avec les conjoints dans la région de la capitale nationale. Cette liste de destinataires est extrêmement importante, et on ne le soulignera jamais assez : il arrive souvent que nous apprenions qu'un conjoint ne savait pas qu'il pouvait présenter une proposition ou participer à un atelier intéressant et que nous découvrons que son adresse ne figure pas sur la liste des destinataires ou qu'elle n'est plus exacte. (Aux conjoints : Ajoutez votre adresse à notre liste de la page 20 ou changez-la s'il y a lieu. Aux employés : Nous comptons sur vous pour faire savoir à vos conjoints ce qu'ils doivent faire pour recevoir à temps et directement les renseignements qui les intéressent. — Veuillez vous en assurer en amenant un exemplaire de *Liaison* chez vous).

En ce qui concerne les ateliers et programmes particuliers, les évaluations que nous recevons sont généralement positives. Nous ne sommes pas affolés par les plaintes que nous recevons; elles nous permettent au contraire de nous

perfectionner. Nous vivons dans un monde dominé par les compressions budgétaires et le gel des dépenses, les réorganisations et le réaménagement des effectifs. Par conséquent, malgré tous nos efforts, il est possible que nous n'atteignons pas toujours la perfection, mais nous visons haut et nous nous efforçons d'aider le plus de personnes possible.

Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de nous poser des questions. En effet, d'après l'information que nous recevons, il semble qu'il y ait un énorme fossé entre ce que nous devrions offrir et les réactions de notre clientèle lorsque nous tentons de répondre à ses besoins. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les employés du service extérieur se flattent de leur capacité d'adaptation et considèrent que demander de l'aide pour combattre le stress provoqué par les déplacements, répondre aux besoins familiaux ou surmonter les problèmes des communications interculturelles reviendrait à admettre qu'ils ne possèdent pas une faculté suffisante

d'adaptation. Est-il vrai que les évacuations sanitaires et les rapatriements pour raisons psychologiques n'arrivent qu'aux employés qui ne sont pas aptes au service extérieur et qui n'auraient jamais dû, pour commencer, être choisis pour une affectation? Faux! Est-il vrai que les dépressions nerveuses sont comparativement rares dans des missions non faciles? Faux! L'aptitude au service extérieur et la difficulté de la mission n'entrent pas beaucoup en ligne de compte contrairement aux attentes et à la préparation des intéressés. On dénombre en fait moins de cas d'évacuation et de rapatriement pour raisons psychologiques dans des missions difficiles que dans des missions faciles; en général, les employés affectés à des missions difficiles se renseignent davantage sur l'endroit où ils se rendent, s'attendent à moins et se préparent en conséquence. Écoutons donc l'Oracle de Delphes ainsi que Lord Baden-Powell : Connais-toi toi-même et sois prêt! □

### COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

Si votre nom ne figure pas encore sur notre liste d'expédition, nous vous invitons à remplir le formulaire de la page 20 et à le renvoyer à ABB.

Si vous participez déjà à ce programme, vous avez sans doute reçu, depuis la dernière livraison de *Liaison*, le document suivant :

**31 mars 1987** — Distribution : région de la Capitale nationale — (1986-1987/09)

— Un rappel des ateliers pour les conjoints qui seront offerts ce printemps □

## « UNE JOURNÉE DE CONGÉ »

### (La soustraction)

Vous voulez donc prendre une journée de congé. Voyons voir!

En principe, il y a 365 jours ouvrables dans une année qui compte 52 semaines. Déjà, vous avez 2 jours de repos par semaine, soit 104 jours à soustraire de 365: il reste 261 jours. Vous passez 16 heures par jour loin du bureau, soit encore 170 jours qui disparaissent, pour un solde de 91 jours. Vous prenez 30 minutes de pause café par jour, soit 23 jours ôtés de 91, il reste 68 jours. Vous prenez une

heure par jour pour déjeuner. Il faut donc encore soustraire 46 jours de 68, et il ne reste plus que 22 jours ouvrables. Habituellement, vous prenez 2 jours de congé de maladie par an; de 22, il reste 20. Moins les 5 jours fériés par an, il reste 15 jours ouvrables. Nous avons la générosité de vous accorder 14 jours de vacances annuelles, et il ne reste ainsi qu'un jour ouvrable. Que le diable m'emporte si vous prenez cette journée! □